

La République et ses monuments aux morts en Poitou-Charentes

**Exposition proposée par la Région Poitou-Charentes
(Service de l'inventaire du patrimoine culturel).**

Un livre et une exposition

Il y a quatre-vingt-dix ans, l'armistice du 11 novembre 1918 mettait fin à la Première Guerre mondiale. Le dernier Poilu français est décédé en mars 2008 et inexorablement, les traces de la guerre dans le paysage des villes et des campagnes s'effacent. Les monuments aux morts (1 500 en Poitou-Charentes), construits dans l'immédiat après-guerre sur nos places et dans nos jardins publics pour rendre hommage aux soldats tombés au champ d'honneur, nous sont devenus familiers ; ils recèlent pourtant des symboles dont nous ne connaissons plus forcément le sens.

Voilà pourquoi, à l'occasion de cette commémoration, la Région Poitou-Charentes a décidé de les faire redécouvrir à travers un livre et une exposition, consacrés aux allégories de la République française.

Parmi les monuments aux morts mis en valeur par le livre « Les allégories de la République sur les monuments aux morts en Poitou-Charentes » (auteur : Charlotte-Pon-Willemsen, Geste éditions), une exposition de photographies propose d'en apprécier tout particulièrement quinze. Prises par les photographes professionnels du service de l'inventaire du patrimoine culturel de la Région Poitou-Charentes, ces images révèlent l'intensité du message laissé dans la pierre, le bronze ou le marbre, et la richesse artistique et esthétique qui s'en dégage.

Cette exposition, montrée pour la première fois au Lycée professionnel du Dolmen, à Poitiers, à partir du 7 novembre 2008, a vocation à être présentée dans des lycées et des mairies de la région.

Pistes pédagogiques

Cette exposition peut être utilisée notamment dans les cadres suivants :

- ➔ Commémoration du 90^{ème} anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale (Bulletin officiel n° 24 du 12 juin 2008)
- ➔ Histoire-Géographie : programmes de 3^e et 1^{ère} (guerre de 1870/1871, Première Guerre mondiale) et Terminale (la Mémoire de la guerre)
- ➔ TPE notamment en 1^{ère} (formes et symboles du pouvoir)
- ➔ Histoire des arts : classes de 3^e, notamment sur les thèmes « arts, créations, cultures » (commémorations) et « Arts, États et pouvoir » (emblèmes, codes symboliques)
- ➔ Histoire des arts : classes de 1^{ère} et terminales, notamment sur le thème « arts et idéologies » (l'art au service de l'identité nationale, les langages symboliques, emblèmes, allégories)

L'exposition présente 15 monuments aux morts de Poitou-Charentes, 1 pour 1870/1871 et 14 pour 1914/1918.

Les dossiers documentaires des 15 monuments concernés par l'exposition sont joints en annexe 1. Il est parfois fait référence à d'autres allégories de la République, présentées dans le livre et dont la liste figure en annexe 2.

Les figures féminines qui représentent l'allégorie de la République française sont variées.

● Une représentation souvent inspirée de l'Antiquité

La République est souvent représentée **debout**, vêtue d'une **longue robe drapée à l'antique**, **pieds nus** ou chaussée de **sandales**.

Dans l'exposition :

- ➔ le monument de Châtellerault est sans doute le plus inspiré de l'Antiquité : une Victoire (figure ailée inspirée de l'Athéna Niké) est présentée sur la main droite d'un homme debout, coiffé et vêtu à l'Antique ; cette Victoire est la reproduction en miniature de la Victoire réalisée par le même sculpteur à Angles-sur-l'Anglin.
- ➔ sur les exemples de Sousmoulins, Niort (1914/1918), Coulonges-sur-l'Autize, Angoulême, Chabanais, etc., les pieds nus ou chaussés de sandales ont fait l'objet d'un traitement très soigné, avec souvent le détail des ongles et des orteils et/ou du talon.

● Les symboles de la République

L'allégorie de la République est parfois coiffée du **bonnet phrygien** ou d'une **couronne civique**, symboles empruntés à **Marianne**. Elle peut aussi porter des éléments liés à la **Grande Guerre**, comme le **casque de Poilu**, ou un **voile de veuve**. Ces éléments peuvent être associés.

Dans l'exposition :

- ➔ la République du monument de Chabanais est coiffée d'un bonnet phrygien ceint d'une couronne de laurier et recouvert d'un voile de veuve ;
- ➔ le bonnet phrygien est aussi porté par la République du monument de Saint-Même-les-Carières (où la cocarde est aussi bien visible) ;
- ➔ la couronne civique est présente à Saint-Jean-d'Angély, Coulonges-sur-l'Autize ;
- ➔ le casque de Poilu est porté par exemple à Torxé. Un casque différent, d'un modèle antérieur au modèle « classique » du casque de Poilu créé en 1915, est porté par la République du monument de Chasseneuil-sur-Bonnieure. Le casque de Poilu repose parfois sur le monument, symbolisant le soldat mort (Chabanais, Sousmoulins, Torxé) ; un soldat debout, appuyé sur son fusil, fait le pendant de la République appuyée sur son épée sur le monument de Saint-Même-les-Carières ;
- ➔ à Lusignan, la République porte un long voile de veuve, alors que celui du monument d'Angoulême est plus stylisé, en « plis de serviette ».

Hors exposition :

- ➔ sur le monument de Loudun, une stèle est encadrée d'un côté par une allégorie de la République et de l'autre par le paquetage complet (casque, couverture roulée, gourde et sac à dos) représentant le soldat mort.

Il s'agit parfois d'une **Victoire**, identifiable à ses ailes.

Dans l'exposition :

- ➡ la très belle Victoire du monument de Niort qui soutient un soldat mourant est la reproduction de 1881 d'un modèle présenté par Mercié et primé au Salon des artistes de 1874 ;
- ➡ la Victoire est aussi présente sur les monuments de Châtellerault, Coulonges-sur-l'Autize.

L'allégorie de la République peut porter **cuirasse, pectoral** ou autres éléments d'armure empruntés à l'Antiquité grecque et romaine, symboles de combativité et d'invincibilité.

Dans l'exposition :

- ➡ les allégories de Chasseneuil-sur-Bonnieure, Niort (près de la Médiathèque) et Torxé, portent une cuirasse.

Hors exposition :

- ➡ Sur le monument de Montmorillon, l'allégorie porte un pectoral orné d'une tête de Méduse, attribut fréquemment représenté sur les bustes de Marianne.

Rarement, l'allégorie est coiffée comme une **Alsacienne**, avec de longues tresses, expression de la revanche sur la défaite de 1870.

Dans l'exposition :

- ➡ le monument de Chasseneuil-sur-Bonnieure (reproduit quelques années plus tard à Sainte-Sévère en Charente) en est l'exemple le plus frappant.

Comme Marianne, l'allégorie de la République peut avoir le **sein nu** ou la **poitrine mise en valeur**. « Elle est la Mère de la Patrie, c'est le symbole de son devoir nourricier » (C. Pon).

Dans l'exposition :

- ➡ l'allégorie du monument de Lusignan a le sein dénudé.

L'allégorie de la République peut tenir dans les mains un **étendard** symbole emprunté à la Marseillaise) ou un **drapeau**.

Dans l'exposition :

- ➡ l'allégorie du monument de Torxé s'appuie sur un étendard, alors qu'un drapeau tricolore sert de linceul au soldat mort de l'église Saint-Melaine ;

Hors exposition :

- ➡ il est plus souvent représenté sur les œuvres de série, notamment sur les allégories coiffées d'un bonnet phrygien du catalogue des Marbreries générales à Paris (choisies à Brossac, Lorignac, Andilly, Doeuil-sur-le-Mignon et Le Vanneau-Irleau) ou le modèle proche du même catalogue, avec une allégorie coiffée d'un casque de Poilu (choisi à Chives, Saint-André-de-Lidon, Latillé et le monument détruit de Rochefort).

L'allégorie de la République tient souvent un **glaive** ou une **épée**, le plus souvent au repos, la pointe tournée vers le bas. Ils symbolisent la force militaire qui a triomphé de l'ennemi.

Dans l'exposition :

- ➔ cette épée se retrouve sur les monuments de Châtellerauld, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Saint-Même-les-Carières, Torxé. A Parthenay, elle repose contre l'obélisque, à côté de la République, et fait le pendant à un grand **bouclier**. A Niort (monument de 1870), c'est en revanche le soldat blessé qui tient un glaive, cette fois en position horizontale, dans un geste d'ultime défense.

Hors exposition :

- ➔ le monument de Cognac, du au sculpteur parisien Paul-Albert Bartholomé, est un cas particulier. Il est constitué de deux personnages féminins tenant la même épée pointée vers le ciel : l'une casquée, vêtue d'une longue robe collante mettant sa poitrine en valeur, représentant la France victorieuse de 1918 ; l'autre, la tête couverte d'un voile de veuve, la France vaincue de 1870.

L'allégorie de la République peut offrir **couronnes de laurier, palmes, branches de chêne ou de laurier**, symboles d'honneur, de gloire et de victoire, ou **couronnes mortuaires**, en hommage aux soldats défunts. Ces éléments se retrouvent aussi fréquemment sur le socle des monuments aux morts.

Dans l'exposition :

- ➔ les palmes sont présentes par exemple à Lusignan et sur le socle du monument de Torxé ;
- ➔ la ou les couronnes de laurier sont tenues par les allégories de Saint-Jean-d'Angély, Angoulême, Coulonges-sur-l'Autize, Coussay-les-Bois ;
- ➔ les branches de laurier et/ou de chêne sont tenues dans la main de l'allégorie à Torxé et à Chabanais.

Hors l'exposition :

- ➔ une couronne mortuaire est tenue dans la main droite de l'allégorie de Hiers-Brouage

L'allégorie de la République tient parfois un petit **bouquet de fleurs** qui peut symboliser les couleurs nationales.

Dans l'exposition :

- ➔ à Chabanais, la stèle est ornée d'une chute de roses qui s'étale aussi sur le casque de Poilu symbolisant le soldat mort.
- ➔ à Lusignan, quelques roses reposent sous le siège de la République.

Hors exposition :

- ➔ à Dompierre-sur-Mer, l'allégorie porte un petit bouquet composé d'une rose, d'une marguerite et d'une troisième fleur pouvant symboliser les couleurs nationales.

D'autres symboles républicains sont parfois présents sur ces monuments.

Dans l'exposition :

- ➔ un **coq** surmonte le monument de Parthenay. Son ombre est visible sur la photographie présentée ;
- ➔ le **flambeau de la Liberté** sur le bas-relief de l'église Saint-Melaine à Nueil-les-Aubiers ;
- ➔ un **profil de Marianne**, figuré dans une couronne mortuaire, orne le socle du monument de Saint-Même-les-Carières ;
- ➔ une **croix de guerre** et une **légion d'honneur** sont figurées sur les faces latérales du monument de Parthenay.
- ➔ le chiffre **RF** et les **devises** (HONNEUR ET PATRIE, LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ...) sont inscrits sur de nombreux monuments.

● Les monuments

Les monuments aux morts présentant des allégories de la République ne sont pas différents des autres monuments aux morts. Le plus souvent, il s'agit de stèles ou d'obélisques. Exceptionnellement, il peut s'agir de monuments très imposants.

Dans l'exposition :

➔ Angoulême, le monument de la place Beaulieu domine la plaine environnante. A noter que la porte de la « chambre funéraire » est encadrée d'un côté par la mère du soldat défunt et de l'autre par sa veuve et son orpheline.

Hors exposition :

➔ celui de 1870 dans le cimetière de Bardines, également à Angoulême.

● Les sculpteurs

Contrairement aux monuments aux morts présentant un simple obélisque parfois surmonté d'un coq ou d'un Poilu, les monuments présentés ici sont rarement des œuvres de série, commandées sur catalogue par les communes, mais souvent l'œuvre de sculpteurs locaux ou non, parfois de renommée nationale. Lorsqu'ils ont été identifiés, ils sont mentionnés dans la liste ci-dessous.

● Les techniques et les formes

L'exposition permet aussi d'aborder différentes techniques mises en œuvre. La plupart des allégories sont des sculptures en **Pierre**, quelques-unes sont en **bronze**.

➔ Dans l'exposition : le tableau des morts de Nueil-les-Aubiers, avec son bas-relief peint, constitue une exception.

Certaines représentations sont très **statiques**.

➔ Dans l'exposition : Châtelleraut, Angoulême, Niort monument pour 1914/1918.

D'autres expriment le **mouvement**.

➔ Dans l'exposition : le monument de Mercié à Niort pour 1870/1871 ; un petit déhanché « antique » est présent à Saint-jean-d'Angély, Coulonges-sur-l'Autize ou Saint-Même-les-Carrières ; à Coussay-les-Bois, la République écrit le nom des soldats défunts sur la stèle.

L'allégorie peut être **effondrée sur la stèle ou le monument**,

➔ Dans l'exposition : Chabanais, Sousmoulins, Parthenay, Lusignan

ou bien **martiale**.

➔ Dans l'exposition : Chasseneuil-sur-Bonnieure et Torxé

➔ Hors exposition : Sainte-Sévère.

● Les dédicaces

Les dédicaces sont très variées. Si la plupart des monuments présentés sont dédiés aux enfants de la commune morts pour la France (ou quelques variantes), il y a quelques exceptions dans l'exposition :

➔ le monument de Niort (place de Strasbourg) est dédié « Aux enfants des Deux-Sèvres morts pour la défense du pays / 1870-1871 » ;

➔ à Parthenay, le monument porte la dédicace : « Aux instituteurs des Deux-Sèvres morts pour la France » ;

➔ le tableau des morts de l'église Saint-Melaine à Nueil-les-Aubiers, avec sa longue liste de morts qui encadre le bas-relief.

● Liste des monuments présentés

Charente

Angoulême, place Beaulieu. Monument en pierre réalisé par l'architecte Roger Baleix (Angoulême 1885 - 1958) et le sculpteur Émile Peyronnet (Rougnac 1872 - Angoulême 1956), inauguré le 11 novembre 1926. [Voir le dossier documentaire](#)

Chabanais, près de l'église Saint-Sébastien. Sculpture en pierre par Georges Delperier (Paris 1865 - Tours 1936). [Voir le dossier documentaire](#)

Chasseneuil-sur-Bonnieure, devant l'hôtel de ville. Sculpture en pierre réalisée par Émile Peyronnet (Rougnac 1872 - Angoulême 1956) en 1923. [Voir le dossier documentaire](#)

Saint-Même-les-Carières, à l'angle de la route de la Gare et de la rue de la Détente. Sculpture en pierre réalisée par A. Vendôme en 1921. [Voir le dossier documentaire](#)

Charente-Maritime

Saint-Jean-d'Angély, square de la Libération. Sculpture en bronze réalisée par Paul-Albert Bartholomé (Thiverval-Grignon 1848 - Paris 1928), élève de Rodin, en 1921. [Voir le dossier documentaire](#)

Sousmoulins, place du bourg. Bas-relief en pierre exécuté par le marbrier Gobeaux de Saint-Michel-en-Thiérache (Aisne) et inauguré en avril 1925. [Voir le dossier documentaire](#)

Torxé, place de l'Église. Sculpture en pierre qui porte la signature de Méchin à Saintes, inaugurée le 8 juillet 1920. [Voir le dossier documentaire](#)

Deux-Sèvres

Coulonges-sur-l'Autize, face au château. Sculpture en pierre, d'après un des modèles de Victoire du catalogue des Marbreries générales (33 rue Poussin à Paris, dirigées par Georges Gourdon). [Voir le dossier documentaire](#)

Niort, place de Strasbourg. Sculpture en bronze réalisée par Antonin Mercié (Toulouse 1845 - Paris 1916) et inaugurée en 1881. [Voir le dossier documentaire](#)

Niort, près de la médiathèque. Sculpture en pierre de Chauvigny, réalisée par l'entrepreneur M. Fossé et le sculpteur Pierre-Marie Poisson, inaugurée place du Donjon en juillet 1923. [Voir le dossier documentaire](#)

Nueil-les-Aubiers, dans l'église Saint-Melaine aux Aubiers, bas-relief en pierre peint, réalisé par Henri Charlier (1883 – 1975). [Voir le dossier documentaire](#)

Parthenay, collège du Marchioux (ancienne école normale d'instituteurs). Sculpture en pierre réalisée par Charles Sabouraud et inaugurée le 9 mars 1924. [Voir le dossier documentaire](#)

Vienne

Châtellerault, square Gambetta. Sculpture en bronze d'Aimé Octobre (Angles-sur-l'Anglin 1868 - Vouvray 1943), datée de 1926. [Voir le dossier documentaire](#)

Coussay-les-Bois, place des Écoles. Sculpture en pierre réalisée par le marbrier Narcisse Bordeaux (Bonnes 1874 - Châtellerault 1945). [Voir le dossier documentaire](#)

Lusignan, près de l'hôtel de ville. Sculpture en pierre réalisée par Aimé Octobre (Angles-sur-l'Anglin 1868 - Vouvray 1943) et datée de 1922. [Voir le dossier documentaire](#)

**Liste des monuments aux morts mentionnés dans l'ouvrage
« Les allégories de la République sur les monuments aux morts
en Poitou-Charentes »
(auteur : Charlotte-Pon-Willemsen, Geste éditions)**

Les dossiers documentaires de ces monuments sont consultables au centre régional de documentation du patrimoine (102 Grand'Rue à Poitiers) et en ligne sur le site internet <http://inventaire.poitou-charentes.fr/>

● Monuments commémorant le Centenaire de la Révolution

17 : [Jonzac](#)

86 : [Châtelleraut, square Gambetta](#)

(Les deux portent la même statue en bronze, réalisée par le sculpteur Gustave Michel et diffusée par le fondeur Louis Gasne, mais sur des monuments de conception très différente).

Copie de la statue de la Liberté

86 : [Poitiers \(place de la Liberté\)](#)

● Monuments aux morts de 1870/1871

16 : [Angoulême \(place Marguerite-de-Valois\), monument dit aux Mobiles](#)

16 : [Angoulême \(cimetière de Bardines\)](#)

79 : [Bressuire \(place des Anciens-Combattants\)](#)

79 : [Niort \(place de Strasbourg\)](#)

79 : [Niort \(place Saint-Jean\), détruit](#)

● Monuments aux morts de 1914/1918

➔ Les Victoires ailées

16 : [Champmillon](#)

16 : [Cherves-Richemont](#)

16 : [Laprade](#)

16 : [Lessac](#)

16 : [Saint-Amant-de-Boixe](#)

17 : [Saint-Aigulin](#)

17 : [Sainte-Marie-de-Ré](#)

17 : [Saint-Georges-des-Coteaux](#)

17 : [Saint-Martin-de-Ré](#)

17 : [Saint-Pierre-de-l'Isle](#)

17 : [Saint-Pierre-d'Oléron](#)

17 : [Thénac](#)

79 : [Chiché](#)

79 : [Coulonges-sur-l'Autize](#)

79 : [Faye-l'Abbesse](#)

79 : [Largeasse](#)

79 : [Saint-Maixent-l'École \(monument de l'école militaire\)](#)

79 : [Saint-Pierre-des-Echaubroges](#)

86 : [Angles-sur-l'Anglin](#)

86 : [Châtelleraut \(square Gambetta, en avant du monument du Centenaire de la Révolution\)](#)

86 : [Poitiers](#)

➔ Les autres allégories de la République

- 16 : [Angoulême \(place Beaulieu\)](#)
- 16 : [Barbezieux-Saint-Hilaire](#)
- 16 : [Bazac](#)
- 16 : [Boutiers-Saint-Trojan](#)
- 16 : [Brossac](#)
- 16 : [Chabanais](#)
- 16 : [Chasseneuil-sur-Bonnieure](#)
- 16 : [Châteaubernard](#)
- 16 : [Cognac](#)
- 16 : [Gond-Pontouvre](#)
- 16 : [Juillaguet](#)
- 16 : [Massignac](#)
- 16 : [Paizay-Naudouin-Embourie](#)
- 16 : [Sainte-Sévère](#)
- 16 : [Saint-Même-les-Carières](#)
- 17 : [Andilly](#)
- 17 : **[Bourcefranc-le-Chapus](#)**
- 17 : [Brie-sous-Archiac](#)
- 17 : [Chambon](#)
- 17 : [Chives](#)
- 17 : [Doeuil-sur-le-Mignon](#)
- 17 : [Dompierre-sur-Mer](#)
- 17 : [Germignac](#)
- 17 : [Hiers-Brouage](#)
- 17 : [Jarnac-Champagne](#)
- 17 : [Lorignac](#)
- 17 : [Puyrolland](#)
- 17 : [Rochefort](#)
- 17 : [Saint-André-de-Lidon](#)
- 17 : [Saint-Denis-d'Oléron](#)
- 17 : [Saint-Jean-d'Angély](#)
- 17 : [Saint-Ouen-d'Aunis](#)
- 17 : [Saint-Trojan-les-Bains](#)
- 17 : [Saintes](#)
- 17 : [Sousmoulins](#)
- 17 : [Torxé](#)
- 79 : [Niort](#)
- 79 : [Nueil-les-Aubiers](#)
- 79 : [Parthenay \(rue de Marchioux\)](#)
- 79 : [Vanneau-Irleau \(Le\)](#)
- 86 : [Asnières-sur-Blour](#)
- 86 : [Coussay-les-Bois](#)
- 86 : [Latillé](#)
- 86 : [Lenclôître](#)
- 86 : [Loudun](#)
- 86 : [Lusignan](#)
- 86 : [Montmorillon](#)

➔ Un cas particulier : Jeanne-d'Arc

- 79 : [Bressuire \(ancienne commune de Chambrotet\)](#)
- 79 : [Bressuire \(Saint-Porchaire\)](#)
- 79 : [Chapelle-Gaudin \(La\)](#)
- 79 : [Tallud \(Le\)](#)
- 86 : [Sommières-du-Clain](#)